

AU FIL DE LA SEMAINE

VAL'LIMAGNE.COOP L'Assemblée générale de la coopérative s'est tenue à Saint-Pourçain-sur-Sioule en la salle Bernard Coulon, le mercredi 8 décembre.

« Réfléchir à l'avenir et renforcer sa présence »

Mercredi 8 décembre, à la Salle Bernard Coulon de Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'assemblée générale de Val'Limagne.coop s'est ouverte par la diffusion d'une vidéo des onze sites de la coopérative vus du ciel. Pierre Désgoutte, Président, et Vincent Bertholier, Directeur, ont eu le plaisir d'accueillir une centaine de participants dans la salle. L'assemblée était filmée pour permettre à tous les adhérents de suivre les débats, malgré les conditions sanitaires.

Invité à la tribune, Emmanuel Ferrand, présent également en tant que Conseiller Régional, exprime sa reconnaissance aux agriculteurs qui ont assuré la continuité de l'activité au cours de la crise sanitaire. Puis il évoque le travail en cours sur la gestion de l'eau. Il est optimiste sur la révision du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), sur lequel les organismes agricoles, les collectivités et les acteurs économiques ont affirmé leur position. Il rappelle : « Pour manger, il faut de l'eau, pour vivre, il faut de l'eau » et défend les projets de récupération d'eau pour l'utilisation en période d'étiage. Il souligne que la région est présente pour aider au développement des projets des coopératives. Vincent Bertholier présente sa première assemblée générale en présentiel en tant que directeur. Il souligne l'adaptabilité et la persévérance des salariés de la coopérative et des adhérents agriculteurs, qui n'ont



PHOTOS : © CRÉDIT : UCAL

Une centaine a participé à l'Assemblée.

jamais interrompu leur activité et qui ont su mettre en place les mesures de prévention face à la crise Covid. Il profite de ce constat pour prendre le contre-pied de l'agribashing en commentant le graphique des émissions de carbone : « En 2020, la société s'est arrêtée. L'agriculture a perduré... et nous pouvons constater la chute des émissions de carbone dans le monde... ». Le directeur a détaillé les métiers de la coopérative, exercés auprès des 745 associés coopérateurs de l'Allier, et des 152 associés coopérateurs du Puy de Dôme. Il constate : « La coopérative et ses filiales évoluent en fonction de l'environnement économique, réglementaire, climatique, sanitaire... pour assurer le meilleur service à ses



Deux administrateurs stagiaires : Stéphane Gadet, polyculteur-éleveur à Saint-Christophe et Corentin Collas, agriculteur à Besson.

adhérents agriculteurs ». L'une des évolutions réglementaires majeure est la séparation du conseil et de la vente en produits phytopharmaceutiques. La décision du conseil d'administration a été douloureuse : Val'Limagne.coop a fait le choix de la distribution. Peu de coopératives françaises se sont tournées vers le conseil, mais c'est le choix de la coopérative Limagrain. C'est pourquoi de nombreux agriculteurs puydinois doivent faire face à la disparition de l'offre de distribution, et Val'Limagne.coop a embauché deux techniciens pour répondre à cette demande. L'assemblée extraordinaire a donc décidé l'élargissement du territoire sur le département du Puy-de-Dôme. Cette décision doit être validée par le Haut Conseil de la Coopération Agricole. Cédrik Dubsay, Responsable d'exploitation, a souligné la réussite de deux grands projets en 2021 : l'ouverture du site de Cognat-Lyonne et la création du site de Menat. Ils ont été mis en service pour la moisson de l'été 2021. Le silo de Cognat-Lyonne permet de s'ouvrir à de nouvelles productions et optimise le stockage des céréales en filière qualité. Le site de Menat offre un service de proximité

aux adhérents des Combrailles. Un autre projet a été finalisé pour la moisson : la modernisation du silo de Barberier, avec la mise en place d'une automatisation, qui permet d'améliorer les performances du site et d'amener du confort d'utilisation pour le personnel. Après la présentation de l'activité Vigne, qui est en fort développement, Nicolas Roy, Responsable approvisionnement et animation des techniciens, intervient pour la première fois à l'assemblée générale. Il prend la suite de Gilles Deyrieux, parti en retraite. Le chiffre d'affaires est en hausse de 4%, et s'établit à 20 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par les volumes de fertilisants, boostés par les prix des céréales, et par la mise en place de l'unité de mélange d'engrais sur Cognat-Lyonne. Cette unité permet de s'adapter au plus près des besoins des agriculteurs. Concernant les produits de protection des plantes, une hausse de l'activité est également constatée. Elle est liée à plusieurs facteurs, par exemple à la pression fongique du printemps, ou, autre exemple, à l'arrêt du traitement de semence Gaucho, qui a favorisé l'utilisation d'insecticides en végétation.

ARVERN' ÉNERGIES DÉVELOPPEMENT

Des entreprises Auvergnates s'associent pour vous offrir le meilleur du solaire agricole

INVESTISSEZ DANS LE SOLAIRE pour financer votre bâtiment agricole

Concevez le bâtiment en fonction de vos besoins

Financez-le grâce au solaire

Constructeur et installateur 100 % Auvergnat

CONTACTEZ NOUS

Adresse : ZA la Prade 15500 Massiac
Tél. : 04 71 50 52 84 / 06 45 89 63 09
Mail : contact@arvernenergies.fr
Site : www.arvernenergies.fr

Nicolas Roy souligne également la mise en route du bulletin Ucal OBS'olutions, qui permet d'associer les observations des techniciens, les essais agronomiques de Loire Auvergne Agro (LAA) et la présentation des gammes saisonnières de protection des plantes.

En dernier lieu, il alerte sur les effets de l'après-Covid : les usines d'engrais et de produits phytopharmaceutiques redémarrent à 20 - 30% de leur capacité. Les hausses de cours et les risques sur la disponibilité des matières premières sont sérieux. Nicolas Roy rassure les adhérents qui ont déjà commandé. Mais il insiste : « Les mots d'ordre sont : Anticiper et commander ».

Vincent Bertholier présente ensuite la collecte de céréales. La collecte de blé 2020 avait, pour sa deuxième année consécutive, été impactée par la sécheresse. Seulement 80 000 T collectées, mais d'une excellente qualité avec un PS voisin de 80 et un taux de protéines à 12,3 %, permettant ainsi une bonne valorisation. Les volumes collectés en 2021 sont beaucoup plus importants, avec une qualité moindre, mais avec des cours en nette hausse. Vincent Bertholier précise les débouchés : « Pour les blés, 60% de la collecte est valorisée en local et sur le territoire français et 20% en Italie, en majorité au travers de la filière Barilla. Pour les maïs, les volumes ont été plutôt valorisés en alimentation du bétail, suite à l'arrêt de l'usine d'amidonnerie Cargill ».

Avec un chiffre d'affaires de 56 millions d'euros, la coopérative présente un résultat 2020-2021 positif satisfaisant de 302 885 €. Le bilan, présenté par Aline Petiot, responsable administratif et comptable, permet d'envisager sereinement les projets de mise au norme et d'entretien des bâtiments d'engrais vrac qui, pour certains, ont près de 30 ans d'existence. Ces stockages sont indispensables pour anticiper les commandes et contenir les hausses de prix lors des périodes d'inflation comme nous en connaissons actuellement. Aline Petiot souligne la part des filiales dans le résultat du groupe, et notamment la contribution d'UCAL Nature et Jardin. Pour faire perdurer ces bons résultats, la coopérative recherche de nouveaux débouchés, de nouvelles filières et de nouvelles productions. Elle est à l'écoute de ses clients et de ses producteurs. C'est pourquoi le conseil d'administration a mis en place le projet VAL 2025 et ses quatre commissions qui travaillent sur l'avenir de Val'Limagne.coop. Chaque commission est animée par un couple « administrateur / salarié ».

La commission « service aux territoires » est animée par Alain Griffet, Administrateur, et Frédéric Dumont, Directeur d'UCAL Nature et Jardin (UNJ), avec le maître-mot « circuit court ». L'objectif de la commission est d'offrir des services et une vitrine aux adhérents dans les 28 points de ventes UNJ, qu'ils soient sous enseigne Gamm Vert, Bardin Motoculture ou Animal.coop.

La commission « accompagnement de la production », est animée par Jean-Charles Carrias, Administrateur, et Nicolas Roy. Elle a pour objectif de favoriser la recherche de nouvelles pratiques et de nouvelles cultures, en prenant en compte la diversité des exploitations. Elle s'appuie sur l'expertise agronomique de Loire Auvergne Agro.

La commission « Energie » est animée par Julien Deville, Administrateur, et Cédrik Dubsay. Elle a abouti à plusieurs projets, dont le passage progressif de l'ensemble de la flotte poids lourds au carburant OLEO B100, un carburant agricole d'origine entièrement végétale. Ce projet est en cohérence avec le projet de l'usine de trituration UCAL Protéines.

La commission « innovation et développement » est animée par Sébastien Favier, Administrateur, et Pierre Bouchant, responsable du pôle Vigne. L'objectif est de proposer les meilleurs débouchés aux adhérents. Elle a abouti une démarche de sensibilisation et de formation aux filières Haute Valeur Environnementale (HVE).



Rencontre avec Vincent Bertholier, directeur de Val'Limagne.coop

Au niveau des récoltes de céréales, quel bilan peut-on dresser de la campagne 2020 /2021 présentée lors de l'Assemblée générale ?

Vincent Bertholier : L'épisode de sécheresse a eu pour conséquence une baisse des volumes des différentes céréales et une restriction des assolements, notamment pour les cultures de colza. Une chute importante de la collecte avec 125 000 tonnes récoltées alors qu'en temps normal, sur notre secteur, nous sommes plutôt entre 170 à 190 000 tonnes. Une réduction forte maïs, pour autant, avec de la qualité. À titre d'exemple, sur le blé, nous avons une valorisation importante en termes de protéines. Signalons toutefois que nous disposons d'un stock important par rapport

aux volumes collectés avec un report de 34 000 tonnes. Et, malgré une faible collecte, nous avons assuré la vente de 155 000 tonnes sur cet exercice. C'est donc une très bonne année avec une valorisation optimale pour nos adhérents grâce à une évolution favorable des cours sur la seconde partie de l'exercice comptable. Nous avons donc pratiqué des prix moyens parmi les plus importants enregistrés chez Val'Limagne.coop. Notre approche de prix moyen a donc toute sa légitimité ! Et, concernant les stocks, nous pourrions les reconstituer grâce à la campagne de cette année qui devrait nous permettre de retrouver des volumes autour de 180 000 tonnes.

Le grand projet de Val'Limagne.coop a été la construction d'un nouveau silo. Est-il à la hauteur des espérances ?

V. B. : Le silo est arrivé à point ! Avec une mise en activité début avril 2021, la mise en route de ce silo était une volonté de le monter à charge à son maximum pour lui permettre de se stabiliser. Vis-à-vis de l'ensemble des volumes, même si nous partions avec des stocks bas, il était important d'augmenter nos capacités de stockage. Alors, même s'il est capable d'assurer le stockage de 30 000 tonnes de céréales, réellement il n'a agrandi que de 15 000 tonnes nos capacités car nous avons fermé, parallèlement, trois autres sites qui ne correspondaient plus aux normes d'aujourd'hui, notamment pour nos filières.

Val'Limagne.coop et, plus largement, Ucal, sont entrés dans une démarche de filières. Comment s'inscrivent-elles dans l'activité céréalière de la coopérative ?

V. B. : Aujourd'hui, d'un point de vue mondial, le blé représente 750 000 millions de tonnes. La France produit de 35 à 45 millions de tonnes. En observant ce contexte, à l'échelle planétaire, nous remarquons que la Russie prend de plus en plus de parts à l'exportation. Dans le même temps, l'Union Européenne recule. De plus, il faut savoir que le blé ne peut être produit qu'entre la 25^e et la 50^e latitude. Il est donc important de valoriser en interne nos produits. Les coopératives ont véritablement cette volonté de traçabilité. Les filières CRC (uniquement chez Coopaca), Barilla répondent tout à fait aux attentes sociétales.

À cela s'ajoute aussi, même s'il s'agit d'une filière, la HVE (Haute Valeur Environnementale). C'est un élément sur lequel nous nous sommes mis à travailler avec des premiers contrats pour la récolte 2021 pour 500 tonnes. Nous avons acté un nouveau contrat en blé améliorant HVE pour 2022 et 2023.

La séparation de la vente et du conseil des produits phytosanitaires est effective depuis le 1^{er} janvier 2021. Comment vous êtes-vous adaptés ?

V. B. : Cela a été relativement complexe car l'ensemble des textes n'était pas encore arrêté. Comme la plupart des coopératives françaises, nous avons opté pour la vente. Il a alors fallu bannir le mot « conseil » à la parcelle et nous diriger vers la recommandation en général. Nos techniciens ont donc toute leur utilité en assurant le lien avec les adhérents, sur d'autres registres, comme ceux des intrants et de l'agrofourniture. Nous avons donc réadapté notre façon de fonctionner pour répondre aux attentes réglementaires.

En ce qui concerne le conseil, nos adhérents doivent avoir accès à deux conseils stratégiques d'ici à l'année 2025. C'est une obligation qui doit être réalisée par un organisme certifié.

Quelles sont les perspectives pour Val'Limagne.coop dans les mois et les années qui viennent ?

V. B. : Nous avons dressé notre stratégie « Val 2025 ». Elle consiste en une analyse des besoins sur le territoire de nos adhérents. À partir de ces éléments, nous avons constitué des commissions qui sont « services aux territoires », « innovations et développement », « énergie » et « accompagnement de la production ». Elles sont constituées d'un binôme collaborateurs et administrateurs.

Parmi les sujets sur lesquels ils réfléchissent ensemble : les nouvelles énergies avec un inventaire de nos interlocuteurs des secteurs publics ou privés. L'une des premières réponses concrètes au sein de notre coopérative a été d'acquiescer des véhicules fonctionnant à l'huile B100 qui devraient nous être livrés d'ici à 2023.

Quant aux services aux territoires, nous avons ouvert cette commission aux autres administrateurs des coopératives Coopaca et Sica BB pour favoriser les liens à travers notre réseau de 27 points de vente « Ucal Nature et Jardin », un véritable atout pour proposer des services. Nous souhaitons aussi nous inscrire dans cet aspect de co-construction en accompagnant et en valorisant les produits de nos terroirs dans des rayons dédiés. À ce propos, la fréquentation de nos magasins Gamme Vert a enregistré une hausse très importante.

Nous souhaitons également renforcer notre présence sur le nord du département voisin du Puy-de-Dôme avec la présence de deux nouveaux techniciens sur ce secteur géographique qui accompagnent les agriculteurs en terme de besoin en approvisionnement. Il y avait une forte demande et c'est en toute légitimité qui nous y répondons.

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉBASTIEN JOLY

UCAL

Allier agricole

Facebook

Twitter

SARL ALLAGNON

- Drainage agricole
- Création/Entretien d'étang
- Terrassements divers
- Entretien de haie au lamier
- Élagage forestier
- Broyeur forestier
- Fosse géomembrane
- Assainissement

Les Cassons - 03500 BAYET
Port. 06 47 84 81 67 • Tél./Fax 04 70 90 55 18
contact@allagnon-sarl.com • Site : www.allagnon-sarl.com

AGROTECH
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

CHARPENTES MÉTALLIQUES AGRICOLES et INDUSTRIELLES

Panneaux photovoltaïques
Aménagement intérieur
Contention - Étude et fabrication

Notre MAGASIN
Quincaillerie - Outillage - Matériel d'élevage - Visserie
Fers et tôle à la coupe - Bac acier - Couverture - Bardage
Panneaux sandwich à dimensions
FABRICATION SUR MESURE

03430 VILLEFRANCHE-D'ALLIER - 04 70 07 41 48 - Fax 04 70 07 49 82
Mail : agrotech@agrotech-sas.fr - www.agrotech-sas.com